

Le cimetière, point principal du dernier conseil municipal

Le principal point développé, lors du conseil municipal, vendredi soir, a concerné le projet d'aménagement du cimetière, présenté par Roch De Crévoisier.

L'architecte-urbaniste a tout d'abord rappelé la commande de la commune, qui souhaite réduire le temps consacré à la gestion des espaces verts dans le cimetière, mais qui veut aussi requalifier et sécuriser l'entrée de bourg, tout en rendant le cimetière accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Depuis le 1^{er} janvier, et l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les collectivités, l'entretien manuel est devenu chronophage et le gravier actuellement en place permet pas l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Dans son projet, l'architecte propose de supprimer le gravier et de le remplacer par un engazonnement qui sera entretenu par tondeuse et rotofil, ainsi qu'un pavage béton nécessaire à la stabilité du sol, pour les véhicules et les engins.

Fin prêt à la Toussaint 2019

Après avoir fait référence à maintes reprises au cimetière de Plerguer



Il est proposé de déplacer le calvaire et de l'aligner à gauche de l'allée adossée à la plantation d'une haie, pour constituer une placette permettant aux personnes de se rassembler avec plus de facilité lors des obsèques.

(Ille-et-Vilaine) dont il a retravaillé la rénovation, l'architecte a aussi proposé que l'entrée du cimetière pourrait se faire par le parking, au lieu l'actuelle sur la départementale, et de sécuriser l'entrée de bourg, avec un plateau qui facilitera l'entrée des véhicules utilitaires. Le remplacement des fontaines en fonte s'avère nécessaire et de déplacer l'une d'elles pour un côté pratique, tout comme le calvaire, qui n'est pas aligné avec l'allée.

Il envisage la création d'un espace

plus étendu pour la mise en place de cavurnes superposées et de construire un abri couvert sur le côté, qui accueillera également un local pour les poubelles. Ainsi que la plantation d'une haie.

La commission retravaillera le sujet avec l'architecte, avec éventuellement deux ou trois personnes extérieures, pour espérer une consultation des entreprises mi-novembre et l'objectif que tout soit opérationnel à la Toussaint 2019.